



PARTI SOCIALISTE

SECTION PARIS 13^e OUEST

ECONOMIE ET ENTREPRISES : LES NOUVELLES PROPOSITIONS DU PS

Un an déjà ! Lorsque la crise financière éclate au grand jour à l'automne 2008, les fondements mêmes du système bancaire et de la gouvernance des grandes entreprises semblent irrémédiablement ébranlés. Bonus des traders, crédits sub-primés, parachutes dorés... Plus jamais ça ! Les promesses de refonte du système et de modernisation des pratiques économiques résonnent encore.

Un an déjà ! Pour rien, ou presque. Car si la crise semble aujourd'hui passée pour les banquiers, rien n'a vraiment changé. La nouvelle donne, tant annoncée, n'est jamais venue. Les vieilles pratiques, tant décriées, ont refait leur apparition. Ceci est insupportable. Pour le Parti socialiste, il est encore temps d'agir, de réformer, de proposer. C'est dans cet esprit que le groupe socialiste à l'Assemblée nationale a déposé le 15 octobre dernier deux propositions de loi visant à transformer concrètement l'économie et la gestion des grandes entreprises.

Proposition de loi sur la transparence et le niveau des rémunérations des dirigeants d'entreprises

Alors que le chômage explose et que le pouvoir d'achat de la majorité des Français stagne ou recule, les revenus de certains dirigeants d'entreprises ou de « traders » retrouvent des niveaux vertigineux. Malgré les grands discours du Président, le gouvernement n'a pris aucune mesure pour mettre un terme aux pratiques de rémunérations scandaleuses, y compris dans des entreprises ayant bénéficié de l'aide de l'Etat.

Face à ce constat et à la résurgence des pratiques, le PS propose donc :

- le plafonnement des salaires des dirigeants d'entreprises aidées,
- la limitation des bonus des traders, la part variable de leur rémunération ne pouvant plus dépasser la part fixe,

- la suppression des stocks options sauf pour les salariés des entreprises de moins de cinq ans,
- la suppression des parachutes dorés,
- la limitation des retraites chapeaux,
- la transparence des rémunérations des dirigeants d'entreprises,
- le plafonnement entreprise par entreprise des rémunérations des dirigeants, chaque conseil d'administration étant conduit à fixer un salaire maximal.

Proposition de loi supprimant le crédit renouvelable

Le mal-endettement, en plus d'être l'un des facteurs de la crise actuelle, est un véritable fléau social. Le recours trop important au crédit renouvelable est une des causes principales des difficultés financières des ménages, il est présent dans 87% des cas de surendettement. La politique du pouvoir actuel fait système : d'un côté elle fragilise les salariés, de l'autre elle encourage les mécanismes qui favorisent l'endettement. Le gouvernement doit enfin prendre la mesure de la réalité et adopter des mesures pour protéger les Français, au lieu de les précariser. Les chartes de bonne conduite étant inefficaces, il revient à la loi d'encadrer strictement les pratiques de crédit.

Face aux dérives du crédit à la consommation, le PS propose donc :

- de protéger et de responsabiliser les consommateurs emprunteurs
- d'améliorer les voies de recours par l'introduction de l'action de groupe dans notre droit :
- de supprimer les crédits renouvelables,
- d'augmenter le délai de rétractation,
- de créer un fichier national des crédits aux consommateurs.



Coupon à découper et à retourner à la Section 13^e Ouest

41 rue Bobillot 75013 Paris • www.ps-paris13ouest.org

section@ps-paris13ouest.org • Tél. 01 45 89 88 63

Je souhaite devenir sympathisant Je veux adhérer au Parti Socialiste

Prénom Nom

Adresse

Code postal Ville

Tél. Email